

Compte rendu du Comité de Groupe du 22 septembre 2016

Présent-e-s pour la CGT : **Rafaèle Bourgier** (FTR), **Marc Chauvelot** (Siège), **Liliane Derand** (Réunion 1^{ère}), **Jean-Hervé Guilcher** (France 3 Pôle Nord-Ouest) et **Michela Law** (Siège).
Représentant syndical : **Julien Debry** (MFP)

En ouverture de séance, Delphine Ernotte est revenue sur les conséquences de la décision du TGI de Paris relative à franceinfo. Elle a qualifié d'« assez irresponsable », l'action en justice de la CFDT et du SNJ, et remercié les organisations syndicales signataires d'avoir réaffirmé le rôle de la CASMOA sur laquelle elle compte pour « définir le modèle social de cette offre d'info ». A défaut de signature, ç'aurait été une catastrophe pour l'entreprise, car « on n'avait pas de plan B ».

Les orientations stratégiques

Le contrat d'objectifs et de moyens (COM) a été présenté au conseil d'administration fin juillet, il lui reste maintenant à être adopté par le parlement et le CSA.

C'est un COM resserré par rapport aux précédents. Seulement 11 grands indicateurs, autour de 3 lignes directrices : soutenir la création, innover et transformer l'entreprise.

Sur la création, la présidente défend une fiction française forte face à l'hégémonie américaine, voire bientôt chinoise. France télévisions doit jouer sur la diversité des genres et des cases (2^e partie de soirée, journée). Elle doit par ailleurs développer ses offres régionales et ultramarines. Reprenant les propos de Walles Kotra, directeur en charge de l'Outre-mer, elle veut faire de France Ô, la 10^e station d'Outre-mer.

Côté innovation, Delphine Ernotte voit dans le numérique une rupture technologique comparable à celle qu'a vécue en son temps l'industrie du disque. Le numérique touche tous les secteurs de l'entreprise, aussi bien à l'antenne – en particulier grâce à franceinfo – que dans les secteurs administratifs, qui vont vivre la dématérialisation.

La transformation de l'entreprise, c'est en particulier l'évolution des métiers. Où aura-t-on besoin de gens demain ? Quels sont les métiers en

régression ? Comment on répond à la demande de mobilité ?

Pour SECAFI, l'expert du comité de groupe, c'est un sujet très anxiogène qui réclame beaucoup d'anticipation et une sécurisation pour le parcours de chaque salarié.

Delphine Ernotte voit dans le numérique l'obligation de travailler d'une autre façon. Mais on ne peut pas aborder cette transformation à travers un big bang, il faut le faire « *au travers de projets précis, limités, structurés qu'on définit, qu'on met sous observation* », comme c'est le cas par exemple à franceinfo. Cela implique de la délégation de responsabilité et de la décentralisation. « *Il y a suffisamment de place dans cette entreprise pour que ceux qui veulent bouger puissent le faire et que ceux qui ne le souhaitent pas continuent à faire ce qu'ils font aujourd'hui* ».

Autre sujet clé du plan stratégique, la recherche de ressources commerciales complémentaires.

Delphine Ernotte veut faire de France télévisions un producteur à part entière, en produisant en propre, grâce à sa filiale de production MFP, un nouveau feuilleton quotidien ou encore des séries documentaires.

Gros projet, qualifié de complexe, le lancement annoncé pour mars prochain d'une plateforme vidéo semble loin d'être abouti. Comment conci-

lier une offre gratuite financée par la redevance et une offre payante ? Avec quel modèle économique et quel catalogue, sachant que l'achat de droits impose de lourds investissements ? Pour ce faire, France télévisions a besoin de nouer

des alliances, mais elle peine à trouver des partenaires. Elle a essuyé les refus des autres chaînes historiques françaises et se heurte à la territorialité des droits qui l'empêche de s'associer avec d'autres chaînes européennes.

Rapport SECAFI

L'expert du comité de groupe a souligné la fragilité de la situation financière. L'équilibre n'a été obtenu en 2015 que grâce à des événements comptables exceptionnels, l'utilisation des ressources de trésorerie et des économies structurelles. Cette fragilité persiste depuis la suppression de la publicité après 20H, jamais réellement compensée.

L'expert identifie quatre enjeux cruciaux pour la réalisation du plan d'affaires 2016-2020. Le

chantier de la GPEC, la structuration de la fonction RH, la stabilisation de l'emploi et de la masse salariale, le développement du domaine commercial.

Concernant l'emploi et l'objectif de ne remplacer qu'un départ sur deux, l'expert pointe la difficulté de respecter les hypothèses de départ en l'absence de dispositif incitatif. Or l'entrée de nouvelles compétences est indispensable à court terme.

Politique immobilière

Parmi les rumeurs qui ont alimenté le Landerneau interne ces derniers mois, l'hypothèse d'un déménagement des emprises parisiennes de France télévisions.

Delphine Ernotte confirme que des négociations ont été menées très avant pour louer des locaux au sein du projet immobilier Quadrans, en construction face à France télévisions, à côté du ministère de la Défense. La volonté était de regrouper toutes les emprises parisiennes (Issy-les-Moulineaux, etc.) à proximité du siège. C'était sans compter sur Patrick Drahi, le magnat des télécoms, qui a décidé d'acheter l'ensemble du complexe immobilier en construction, damant le pion à France télévisions.

L'intention de la direction demeure, mais encore faut-il trouver des locaux à proximité. « *Je pense qu'il y a un intérêt à se regrouper. Si on avait des espaces proches, on pourrait regrouper et organiser une mixité plus forte avec le numérique* », affirme la présidente, tout en démentant tout projet de déménagement à Saint-Denis.

Marie-Claire Dallet-Humm, la patronne de l'immobilier a présenté le schéma directeur immobilier, document-fleuve élaboré en 2013 et mis à jour en 2015. Au travers du logiciel Paladio, il recense l'ensemble du patrimoine immobi-

lier du groupe. Chaque bâtiment est recensé et noté en fonction de son âge, son état, son coût de revient et d'entretien, ses qualités thermiques, etc. Un patrimoine globalement vieillissant qui aura besoin d'être rénové, voire relocalisé.

Parmi les projets prioritaires actés : la construction des nouvelles stations de Rouen et de Mayotte, toutes les deux à l'horizon 2019, et la relocalisation de Martinique 1ère.

Le projet de déménagement de Lyon n'est plus à l'ordre du jour. Un accord a été signé avec la métropole de Lyon : France télévisions a (bien) vendu à la collectivité une bande de terrain qui permettra d'élargir la rue. En parallèle, elle a obtenu une modification du PLU qui renchérit la valeur du terrain, car elle renforce les droits à construire. Dans un premier temps, l'ancien bâtiment désaffecté de la redevance va être démolé pour laisser à la place à des parkings pour les personnels.

Le calendrier immobilier établi jusqu'en 2030 a permis d'identifier d'autres priorités : la relocalisation des stations d'Antibes et de Poitiers. L'inondation de la station de la Côte d'Azur est venue renforcer l'urgence du dossier.

Dossiers suivants à plus long terme : Grenoble et Clermont-Ferrand.

Les filiales de France télévisions

Laetitia Recayte, la patronne du domaine commercial de France télévisions, est venue présenter les résultats et les projets des filiales du groupe : FTP (France Télévisions Publicité), MPF (Multimédias France Productions) et FTD (France Télévisions Distribution).

FTP

FTP est handicapée par le fait que France télévisions n'a droit à la pub qu'entre 6h et 20h. Or en 2015, 56,5% des investissements publicitaires étaient concentrés sur le prime time. Autant dire que FTP ne peut vendre des espaces que sur 43,5% du marché.

Le chiffre d'affaires publicitaire du groupe reste très largement dominé par l'écran traditionnel. La télé représente toujours 94% des recettes, même si le chiffre du numérique est en hausse (+48%). Avec 6% de recettes numériques, France télévisions fait deux fois mieux que TF1.

Dans le détail, c'est France 2 qui tire la régie avec près de 60% du chiffre d'affaires et un bon remplissage des écrans (96%). Télématin représente à lui seul 21% du chiffre d'affaires. France 3 est loin derrière avec seulement 27% (dont 4,4 pour les régions), un résultat qui se dégrade et qui repose beaucoup sur les tranches d'info. France 4 progresse très fortement (+40%), France Ô aussi (+ 48% grâce notamment à Plus belle la vie). En revanche les 1^{ère} sont en baisse de 8%, notamment à cause du mauvais résultat de la Réunion.

Globalement, le marché de la pub télé est très fluctuant d'un mois à l'autre et les prévisions ne sont pas très bonnes pour le dernier trimestre. C'est notamment lié au démarrage difficile des après-midi de France 2 qui ne donnent pas les résultats escomptés.

MFP

MFP a trois activités : le télétexte (sous-titrage pour les sourds et malentendants), le multilingue (doublage des séries et films, audiodescription pour les malvoyants) et la production.

C'est en fait l'activité de sous-titrage et de doublage qui rapporte de l'argent et permet de développer la production, en forte croissance en 2016. Lancement de 3 labels de production interne, internalisation de la production de Candice Renoir, coproduction internationale avec la BBC et Amazon de la série The Collection, qui devrait être diffusée à la fin de l'année.

Un feuilleton quotidien est en projet. Laetitia Recayte le présente comme devant être un projet d'entreprise associant MFP, la chaîne qui le diffusera et la filière de production.

Pour développer l'activité production, les équipes ont été renforcées et le seront encore pour la gestion des droits.

FTD

FTD tirait son épingle du jeu de la distribution de documentaires ou de films d'animation, mais était jusqu'ici faible sur la fiction. L'effort a donc consisté à muscler le catalogue de ce côté-là, avec des séries comme Chefs ou Dix pour cent.

Les résultats financiers sont en nette progression avec une année 2015 conforme aux objectifs (50 M€ atteints) et un résultat opérationnel en forte croissance (2,2M€).

Même si on reconnaît l'avantage d'une direction unique du domaine commercial, il reste une marge de progression importante pour que les recettes de diversification atteignent le niveau des groupes européens comparables comme celles de la BBC, il s'agit là d'un enjeu économique et stratégique majeur, comme l'a rappelé l'expert du comité.

Paris, le 26 septembre 2016